

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/06-374-455 du 18/12/06

ENTRETIENS D'EVALUATION DES PERSONNELS IATOSS

(DECRET N°2002-682 DU 29 AVRIL 2002 - CIRCULAIRE DU 27 OCTOBRE 2005
BULLETIN OFFICIEL N°40 DU 3 NOVEMBRE 2005)

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et responsables des services extérieurs,
Messieurs les Présidents et Directeurs des établissements d'enseignement supérieur,

Affaire suivie par :

DIPA : fax 04 42 91 70 06.

Mme Sauvaget Tél 04 42 91 72 28 pour les personnels administratifs de catégories B et C, sociaux
et de santé, de laboratoire sandrine.sauvaget@ac-aix-marseille.fr ;

Mme Galzy Tél 04 42 91 72 41 pour les personnels administratifs de catégorie A
veronique.galzy@ac-aix-marseille.fr ;

Mme Vincent Tél 04 42 91 72 44 pour les personnels ouvriers du Rectorat, des services
académiques, des établissements du supérieur (sauf EPLE) noelle.vincent@ac-aix-marseille.fr ;

CHANCELLERIE DES UNIVERSITES : fax 04 42 91 71 41 (Pour les personnels ITRF).

Mmes Giraudi et Dubois pour les personnels ITRF et de bibliothèque Tél 04 42 91 71 42 ou 43
astrid.giraudi@ac-aix-marseille.fr et sophie.dubois@ac-aix-marseille.fr

Par circulaire rectorale DIPA/06-370-451 du 20 novembre 2006 publiée au bulletin académique n°370
du 20 novembre 2006, la date limite pour la transmission des comptes-rendus d'évaluation :

⇒ à la DIPA pour les personnels IATOSS

⇒ à la DESR pour les personnels de bibliothèque et ITRF

a été fixée au 15 janvier 2007.

Afin de permettre la mise en place de cette campagne la plus efficiente possible, et compte tenu du
resserrement du calendrier lié aux congés de fin d'année, il paraît opportun de ménager un délai
complémentaire. C'est pourquoi la date limite initialement fixée au 15 janvier 2007 est reportée **au
30 janvier 2007**.

Je précise par ailleurs que :

⇒ l'imprimé type à utiliser pour le compte rendu d'évaluation, tel que publié au bulletin académique
n°370 du 20 novembre 2006, est également disponible **sous format word** sur le site internet
académique à l'adresse suivante :

<http://www.ac-aix-marseille.fr>

Rubriques :

✚ **personnels de l'académie, personnels administratifs, techniques médicaux, sociaux,
ouvriers et de recherche et formation**

✚ **gestion administrative**

✚ **évaluation**

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.